

Les substantifs et les adjectifs qualificatifs paraissent au singulier dans ce *Lexique*. Les adjectifs sont au masculin, les substantifs au gré de leur genre ou au masculin.

Les mots courants – donc à conserver – qui ne trouvent pas, du moins à notre connaissance, correspondance en monégasque paraissent en français (italique) :

Ex. **moteur** *sm.* *moteur* ; **chauffeur** *sm.* *chauffeur* ; **gué** *sm.* *gué* ; ou avec une orthographe «façon monégasque», quand la phonétique le permet :

Ex. **réservoir** *sm.* *reservuar* ; **voiture** *sf.* *vuatūra* ; **buffet** *sm.* *büfë*.

Ce procédé peut paraître peu correct. Nous n'avons pas innové à cet égard (cf. L. Frolla, R. Arveiller, J. Socal...). D'ailleurs, qui écrirait *buffet* au lieu de *büfë*... ne pourrait s'en faire grand reproche.

La conversation courante truffe le monégasque de mots français quelque peu naturalisés. Qu'y faire ? A moins de péricliter à jamais, aucune langue, aucun patois n'échappent à cette évolution.

A Monaco, jusque vers 1870, l'enseignement public était donné en italien. Depuis, le français a pris le relais. De ce fait, nombre de mots monégasques se ressentent de cette ambivalence.

Ainsi et notamment (entre mille) *encre* devrait se dire *inciostru* (de l'italien *inchiostro*) ou *enciostru*, mais, sous l'influence du français, le *quidam* qui aujourd'hui encore consent à parler patois – lui doit-on considération ? – dira : *ancre*, *ancre*, *ancru*... Comment savoir au juste ? L'articulation courante *fignole* peu. Pour couper court, nous nous en tenons à *encre*.

Souvent, pour un même objet on a deux façons de dire ; l'une tient à l'italien – nos vieux l'employaient, diront les connaisseurs – et l'autre fleurit le français. Elle n'a pas de pedigree mais il se trouve que vous pourrez l'entendre d'aventure – à l'exclusion de toute autre – au marché ou sur le forum. Quoi qu'en pensent certains linguistes – ou assimilés – en la matière, comme en bien d'autres, seul l'usage biologique fait loi.

Il reste qu'entre deux vocables désignant un même objet, celui qui s'éloigne le plus du français est tenu pour plus typiquement monégasque.

Pareillement, certaines expressions ont deux modes imputables aux mêmes raisons. Ainsi, la locution : *ne pas* prend allure de double négation en monégasque ; elle se scinde en *ne* : *nun*, et *pas* : *pa*.

Ex. *il ne faut pas* : *nun fò* ; *fò pa* ;

je ne viens pas : *nun vegnu* ; *vegnu pa*.

Les deux façons s'emploient au gré des affinités du locuteur. En revanche, cumuler *ne* : *nun*, et *pas* : *pa* semble incorrect.

Ex. *il ne faut pas* : *nun fò pa*.

Toutefois, il est courant de l'entendre.

Notre dictionnaire – premier en date et par conséquent fragile – ne se veut pas «Tables de la Loi». Il ouvre la porte à nombre de mots qui se terminent en *-ion*, en *-isme*, en *-ique*, ou de préfixe *in-*, sans lesquels le discours serait proprement impossible. On ne peut tenir ces mots pour inventions ou néologismes. Comme il semble aller de soi de les avoir au répertoire, les auteurs, le plus souvent, s'abstiennent – tant ils sont fastidieux à trimballer – de les porter à leurs lexiques, ce qui n'est pas pour faciliter le travail de l'utilisateur.